

Norbert Campagna

Jeunes filles mineures enceintes : le regard du philosophe

Socrate ayant comparé la philosophie à la maïeutique, c'est-à-dire à l'art des sages-femmes, il n'apparaîtra pas complètement déplacé que le philosophe ose jeter son regard sur un problème qui semble éloigné des préoccupations métaphysiques auxquelles certains veulent le cantonner. Ce regard se veut surtout interrogateur, mais son interrogation ne s'adressera pas tant aux principales concernées qu'à la société dans laquelle elles vivent. C'est en effet à l'intérieur de cette société, entourées de ses normes, de ses valeurs et de ses institutions que les jeunes filles mineures sont devenues enceintes. Mais c'est aussi cette société qui conçoit leur situation comme problématique et comme devant provoquer une réaction des pouvoirs publics – et ne serait-ce que sous la forme d'un séminaire comme celui qui a eu lieu à Mersch le 27 janvier 2007.

Normalité naturelle et anormalité sociale

Notons tout d'abord que la notion de gravidité est une notion naturelle et non pas une construction sociale ou culturelle, même si la manière de vivre cette gravidité est culturellement marquée. La notion de minorité est par contre une notion socialement ou culturellement construite, même si cette construction repose sur certains phénomènes naturels.

Selon la norme naturelle, il n'y a rien d'exceptionnel à ce qu'une jeune fille tombe enceinte à 15 ans. À l'heure actuelle, les jeunes filles ont en moyenne leurs premières règles aux alentours de 13 ans, ce qui signifie aussi qu'elles peuvent devenir enceintes à partir de cet âge. Des études ont montré que l'âge des premières règles était de plus en plus précoce.

Selon la norme sociale en vigueur dans nos sociétés occidentales, le fait pour une jeune fille de 15 ans de tomber enceinte

est non seulement exceptionnel, mais aussi problématique. Et c'est parce que c'est problématique que cela doit rester exceptionnel.

La gravidité ou plutôt la maternité des jeunes filles mineures est problématique, parce qu'elle empêche les jeunes filles concernées de vivre la vie dont nous pensons qu'elle vaut la peine d'être vécue.

Mais pourquoi ce qui n'est naturellement pas problématique devient socialement problématique, d'autant plus que par le passé et dans d'autres sociétés, le fait pour une jeune fille de 15 ans de tomber enceinte n'était pas et n'est pas problématique ? Pourquoi donc la gravidité de jeunes filles est-elle problématique au Luxembourg au début du XXI^e siècle ? Une réponse à cette question

devra tenir compte de nombreux facteurs. Nous en retiendrons trois.

Espérance de vie et mortalité infantile

Le premier facteur est de nature démographique. Lorsque l'espérance de vie ne dépasse pas 40 ans, il est important d'avoir des enfants aussi tôt que possible, et ce surtout si, à côté d'une espérance de vie très basse, nous trouvons une mortalité infantile très élevée. C'est une telle situation que connaissaient nos ancêtres il y a quelques milliers d'années et que connaissent nos contemporains dans certains pays du tiers-monde. Dans nos sociétés occidentales, l'espérance de vie est d'environ 80 ans et la mortalité infantile est très basse. Cela étant, il n'est plus nécessaire d'avoir des enfants à un âge aussi jeune que possible.

Norbert Campagna est assistant-professeur associé à l'Université du Luxembourg et notamment spécialiste d'éthique de la sexualité.

Structures familiales en mutation

Le deuxième facteur est de nature sociale. Au cours des 100 dernières années, nous avons pu assister à une modification assez importante des structures familiales, la famille réduite à son expression la plus élémentaire – parents (voire parent) et enfants – ayant remplacé la grande famille au sein de laquelle se côtoyaient plusieurs générations. Cela étant, la garde des enfants est devenu un problème, et beaucoup de femmes préfèrent attendre avant de donner naissance à leur premier enfant, sachant qu'elles ne trouveront que difficilement quelqu'un pour le garder pendant qu'elles vacqueront à d'autres occupations. Nos sociétés mettent certes des structures de garde à leur disposition, mais il est un fait que la demande est encore très supérieure à l'offre.

Le légitime désir d'épanouissement personnel

Le troisième facteur est de nature culturelle. Il est un fait que dans nos sociétés occidentales contemporaines, l'individu veut s'épanouir autant que possible. Il veut vivre sa vie, réaliser son projet de vie et ainsi accéder au bonheur. Et cela vaut tant pour les hommes que pour les femmes. Ces dernières ne veulent plus être cantonnées au rôle de mère au foyer, rôle qui cimenterait leur dépendance économique. Au contraire, elles veulent au moins acquérir les compétences nécessaires pour accéder à leur indépendance économique, c.-à-d. pour pouvoir exercer un travail. Cela étant, elles veulent terminer leurs études. De plus, elles veulent profiter de leur jeunesse. Or le fait d'avoir un enfant à 15 ans constituerait pour elles un sérieux handicap. Une jeune fille qui veut s'occuper sérieusement de son enfant devra renoncer à de nombreuses activités que d'autres filles de son âge pratiquent et valorisent.

Il me semble que ce dernier facteur est prépondérant pour expliquer le fait que nos sociétés trouvent problématique qu'une fille mineure tombe enceinte. Car d'un point de vue strictement médical ou anatomique, il n'y a pas de problème majeur. La gravidité ou plutôt la maternité des jeunes filles mineures est problématique, parce qu'elle empêche les jeunes filles concernées de vivre la vie dont nous pensons qu'elle vaut la peine d'être vécue. Ou pour le dire autrement : nous abordons la situation des filles-

mères avec un modèle normatif de la bonne vie en tête, et c'est à la lumière de ce modèle que la situation nous apparaît problématique.

Maternités problématiques

Il conviendra toutefois de noter que ce n'est pas seulement la situation des filles-mères qui pose problème. Qui dit maternité dit enfant, et il serait faux d'ignorer la présence de ce dernier et les

Si la maternité des jeunes filles mineures pose problème, c'est aussi parce que l'absence fréquente du père à côté de la mère et de l'enfant pose problème.

problèmes qui peuvent se poser à son sujet. Si une fille-mère doit interrompre ses études et aller travailler pour pouvoir élever et nourrir son enfant, il est sûr que les chances de ce dernier seront en principe réduites. Sa mère gagnera par exemple moins d'argent que si elle avait terminé ses études et obtenu un poste mieux rémunéré.

Dans ce contexte, il incombe de relever que la maternité des jeunes filles mineures n'est qu'une des nombreuses formes de maternité jugées problématiques au sein de nos sociétés. Il faudrait y ajouter la maternité de femmes mentalement handicapées, de femmes souffrant de dépressions chroniques, de femmes alcooliques ou encore de femmes ayant dépassé 50, voire 60 ans. Dans chacun de ces cas, la situation de l'enfant pose problème. Bien entendu, cette situation ne pose problème qu'à la lumière d'un modèle normatif présupposé, modèle qui concerne le bon développement de l'enfant.

Si le handicap mental, l'alcoolisme, les dépressions chroniques ou le fait d'avoir plus de 50 ans ne disparaissent pas d'eux-mêmes avec le temps, il en va autrement de la minorité. La jeunesse et la minorité, pourrait-on dire, sont des maladies qui guérissent d'elles-mêmes. Cela étant, la solution du problème des filles-mères ne saurait consister à les aider à surmonter leur minorité ou leur jeunesse – cette dernière étant définie en termes d'âge.

Que faire ?

Notre société a plusieurs manières d'affronter le problème des filles-mères. Ainsi, elle pourrait tout simplement changer ses repères culturels. De la sorte, on ferait disparaître un problème en faisant disparaître non pas la situation empirique, mais ce qui servait de base à une certaine évaluation de cette situation. Il va sans dire qu'une telle solution ne se laisse pas décréter et qu'elle n'est pas non plus la meilleure manière de réagir, surtout si le prix à payer est un retour à une société qui ne s'occupait guère du droit des femmes à définir de manière autonome leur conception de la vie bonne.

© almostuffie





© Ngoc Hà

Un autre type de solution s'attaquera aux causes. Une femme ne devient pas mère comme elle devient enrhumée. La maternité présuppose d'une part qu'il y a eu une relation sexuelle et que les moyens de prévention de la gravidité n'ont pas ou pas correctement été utilisés – ou, s'ils ont été correctement utilisés, qu'il y a eu une panne –, et que d'autre part, il n'y a pas eu de recours à une interruption volontaire de grossesse. En d'autres termes, si une jeune fille ne veut pas devenir mère, elle peut soit renoncer à toute relation sexuelle, soit avoir des relations sexuelles protégées, soit recourir à un avortement s'il n'y a pas eu protection ou si celle-ci n'a pas fonctionné correctement.

Un problème social

L'Etat doit-il s'intéresser à la situation des filles-mères ou des jeunes filles qui courent le risque de devenir des filles-mères ? Quelqu'un pourrait arguer que vu le nombre relativement restreint de filles-mères ou de jeunes filles enceintes au Luxembourg, l'Etat n'a pas à s'en occuper et qu'il ferait mieux de s'occuper de problèmes qui touchent directement des milliers de Luxembourgeois – comme par exemple la présence d'un lion sur notre emblème national.

Une telle approche purement quantitative traduit une vision simpliste du politique. Ce qui doit compter, ce n'est pas tant le nombre de personnes concernées par un problème que la nature des intérêts en jeu. Or il semble évident que les intérêts des filles-mères et de leurs enfants sont bien plus importants que les intérêts des adeptes du lion. L'Etat et

la société doivent donc intervenir, mais comment ? Il me semble possible de distinguer trois axes.

Informers

Le premier axe est de nature informative. Il est important que l'opinion publique soit informée de l'existence de filles-mères et des problèmes que ces jeunes femmes rencontrent dans leur vie quotidienne. Sur ce point, les médias peuvent jouer un rôle important, à condition toutefois de ne pas tomber dans le sensationnalisme ou le sentimentalisme. Il ne s'agit ni de banaliser la situation des filles-mères, ni de l'idéaliser, ni de stigmatiser les jeunes filles concernées. Le rôle des médias doit avant tout être informatif. Il faut que le public sache qu'au Luxembourg, une jeune fille mineure enceinte qui effectuait un stage dans une entreprise a été licenciée le jour après avoir annoncé au patron qu'elle était enceinte.

Prévenir

Le deuxième axe est de nature préventive. Il s'agit de minimiser le risque de maternité chez les jeunes filles qui ne veulent pas tomber enceintes. Cela passe bien entendu par le biais de l'éducation sexuelle, une éducation qui ne doit pas se limiter à enseigner le bon usage des contraceptifs, mais qui doit déboucher sur une réflexion concernant la sexualité dans sa globalité. Il conviendra notamment de briser certains mythes, notamment le mythe que toute relation sexuelle doit nécessairement prendre la forme de rapports vaginaux. Il serait

peut-être convenable – mais certains jugeront cela politiquement incorrect – de remplacer l'éducation sexuelle par une éducation érotique.

L'axe préventif ne devra bien entendu pas seulement s'adresser aux jeunes filles, mais aussi et peut-être principalement aux hommes, jeunes et moins jeunes. Car derrière le problème des jeunes mères se cache celui des jeunes pères. Et la prévention de la maternité des jeunes filles devra aller – sans mauvais jeu de mots – de pair avec la prévention de la paternité d'enfants nés de jeunes filles.

Aider et responsabiliser

Le troisième axe est de nature réactive. Même la meilleure éducation sexuelle – ou érotique – n'empêchera pas que des jeunes filles tombent enceintes. Il faudra donc envisager des manières leur permettant de vivre aussi bien que possible ce qu'elles auront défini comme étant pour elles une bonne vie.

Si je ne rejette pas l'avortement de manière catégorique, il me semble néanmoins que celui-ci doit rester un ultime recours, une *ultissima ratio*. Il ne doit en aucun cas être la première solution que l'on propose à la jeune fille enceinte. Les pouvoirs publics doivent au contraire tout faire pour donner à la jeune fille autant de raisons que possible pour l'inciter au moins à mettre son enfant au monde. De plus, les pouvoirs publics doivent créer des structures permettant aux filles-mères de poursuivre leurs études ou leur formation professionnelle dans les meilleures conditions possibles et sans qu'elles aient à négliger de manière indue leur enfant.

Mais les pouvoirs publics devront aussi réfléchir sur la manière d'impliquer de manière appropriée le père. Il est inacceptable que quelqu'un puisse faire un enfant à une jeune fille et ensuite disparaître dans la nature, laissant la fille seule avec l'enfant. Si la maternité des jeunes filles mineures pose problème, c'est aussi parce que l'absence fréquente du père à côté de la mère et de l'enfant pose problème. Le problème des filles-mères est donc aussi souvent un problème du père absent. Et ce problème ne pourra être résolu que si nous redécouvrons une notion que notre société individualiste veut oublier, à savoir la notion de responsabilité.